

28 AOUT 2002

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

DEPOT BU 28 AOUT 2002

N° 5035  
R.C.S. 388. 426. 744  
R.C. 92 B 917

LE SOUSSIGNE :

- Monsieur Joël PITTE  
Demeurant à ROUBAIX (59100), 44 rue de Valmy

44855

Agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société GROUPE A.D.N, Société Anonyme au capital de 38.112,25 euros dont le siège social est à MARQUETTE LEZ LILLE (59520), 250 rue Pasteur, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE sous le n° B 388.426.744.

A l'honneur de vous exposer :

- Que cette société envisage de procéder à l'augmentation de son capital par la voie d'apport en nature de droits sociaux qui lui serait effectué.
- Qu'un des actionnaires se propose d'apporter à la société 628 parts sociales qu'il possède dans le capital de la SARL LES ATELIERS DU NORD, SARL au capital de 68.602,06 Euros, dont le siège social est à MARQUETTE LEZ LILLE, 250 rue Pasteur, immatriculée au RCS de LILLE sous le numéro B 333.761.039, et ce moyennant le prix de 68,60 Euros pour une part sociale.

En conséquence, conformément à l'article L 225-147 du Code de Commerce et aux articles 169 et 64 du décret 67-236 du 23 MARS 1967,

Il a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner un commissaire qui aura pour mission de vérifier les apports en nature qui doivent être effectués à la Société «GROUPE A.D.N» en vue d'une augmentation de son capital social.

Le soussigné ajoute que les commissaires aux comptes de la Société requérante sont :

- Commissaire aux comptes titulaire :

Monsieur Jean-Claude GRAUX  
BP 126  
301 rue Henri Cadot  
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE

~~MAISON~~ ~~COMMERCIALE~~  
~~ESTABLISSEMENT~~  
~~10773~~ 201 E

*J.P.*

➤ Commissaire aux comptes suppléant :

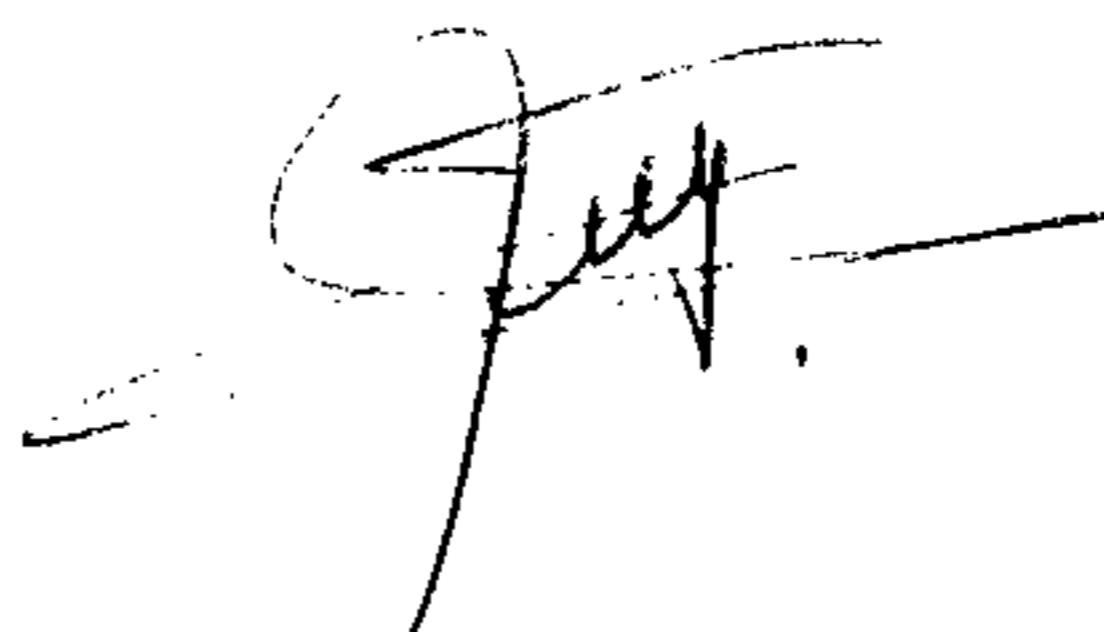
Monsieur Jules FROISSART  
Rue Salvador Allende  
62220 CARVIN

Profond respect.

Fait à MARQUETTE LEZ LILLE

Le 8 juillet 2002.

Monsieur Joël PITTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Pitte', with a long horizontal stroke extending to the right.

**TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE LILLE**

MINUTE.....  
TIMBRE.....  
T.P.F .....  
Envoi .....

TOTAL 45,30 HT

AFFAIRE: SA GROUPE A.D.N.  
250 RUE PASTEUR  
59520 MARQUETTE LEZ LILLE

N° GREFFE 2200481

**ORDONNANCE**

<sup>U.4</sup>  
Nous, Lionel TURLUTTE, Président du Tribunal  
de Commerce de LILLE,  
Assisté de Philippe SINGER, Greffier,  
Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,  
Vu les dispositions du Code de Commerce et le décret  
du 23 mars 1967,  
Nommons en qualité de **COMMISSAIRE AUX APPORTS**,  
avec les pouvoirs inhérents à ladite fonction,

M. *Daire*

qui pourra se faire assister de tous sachants.

Disons qu'il nous en sera référé en cas de  
difficultés et que la présente ordonnance demeurera  
déposée au Greffe de ce Tribunal.

LILLE, le 07/08/2002

LE GREFFIER



Philippe SINGER



<sup>U.4</sup>  
LE PRESIDENT



Lionel TURLUTTE



Pour expedition certifiée  
conforme par le Greffier  
soussigné

